

**Services collectifs et individuels**  
**Appendice A aux IPSAS® 19**

*Le Manuel des normes comptables internationales du secteur public est la principale source faisant autorité sur les principes comptables internationaux généralement reconnus pour les entités du secteur public.*

*Toutes les informations contenues dans cette présentation sont exclusives et protégées par le droit d'auteur.*

Services collectifs et individuels 

## Objectif d'apprentissage

- Vous êtes en mesure de :
  - Appliquer les définitions des services collectifs et des services individuels
  - Appliquer les exigences comptables pour les services collectifs et individuels
  - Comprendre la relation entre les services collectifs et individuels, les avantages sociaux et les obligations contractuelles.

Services collectifs et individuels 

Les services collectifs et individuels sont propres au secteur public; il n'existe pas d'IFRS équivalente.

## Définitions

**Les services collectifs** sont des services fournis simultanément par une entité du secteur public à tous les membres de la communauté qui visent à répondre aux besoins de la société dans son ensemble.

**Les services individuels** sont des biens et des services fournis aux particuliers et/ou aux ménages par une entité du secteur public qui sont destinés à répondre aux besoins de la société dans son ensemble.

Services collectifs et individuels 

Des exemples de services collectifs incluent la défense et l'éclairage public.

Des exemples de services individuels comprennent les soins de santé universels et l'éducation universelle.

Envisagez de discuter d'exemples locaux de services collectifs et individuels avec les participants. Si vous dispensez la formation en ligne, envisagez d'utiliser la discussion en ligne pour cet échange (ou d'avoir une discussion en direct si le groupe est petit).

La pandémie de COVID-19 a peut-être augmenté la fourniture de services collectifs et individuels, par exemple les centres de dépistage. Envisagez d'inclure cette question dans toute discussion.

## Services collectifs, services individuels et avantages sociaux

	Avantages sociaux	Services individuels	Services collectifs
S'agit-il d'un transfert en espèces aux bénéficiaires éligibles ?	✓	✗	✗
Fourni à des individus et/ou à des ménages, plutôt qu'à une communauté ?	✓	✓	✗
Destiné à répondre aux besoins de la société dans son ensemble ?	✓	✓	✓

Services collectifs et individuels 

Le point clé à souligner est que les prestations sociales impliquent un transfert monétaire, tandis que les services collectifs et individuels impliquent la fourniture de services.

Des services individuels tels que les soins de santé et l'éducation sont fournis aux individus et / ou aux ménages. Cela les distingue des services collectifs (tels que la défense et l'éclairage public), qui, de par leur nature, sont fournis à la communauté dans son ensemble. Contrairement aux services individuels, il n'y a pas de rivalité dans la consommation des services collectifs.

## Comptabilisation des services collectifs et individuels

- Services Collectifs
  - Activité continue du gouvernement
- Services individuels
  - Activité continue du gouvernement
  - Aucune responsabilité envers les bénéficiaires
- Charges comptabilisées à l'aide d'autres IPSAS

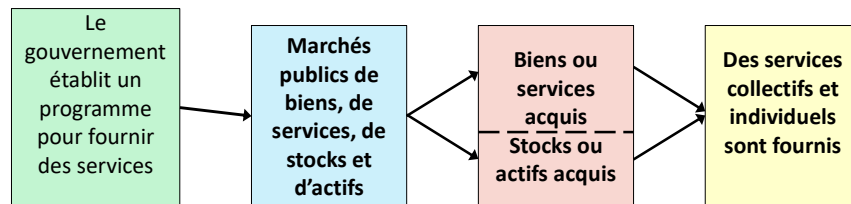
Services collectifs et individuels 

Le point clé à souligner est que les services collectifs et individuels sont considérés comme des activités courantes de l'entité du secteur public qui fournit les services. Le paragraphe 26 de la norme IPSAS 19 stipule qu'aucune provision n'est comptabilisée pour les coûts qui doivent être engagés pour poursuivre les activités en cours d'une entité pour l'avenir ».

Lorsque des personnes accèdent à des services individuels, l'entité peut avoir un certain nombre d'obligations futures liées à la fourniture de ces services individuels. Toutefois, ces obligations ne sont pas des obligations actuelles et ne donnent pas lieu à une responsabilité.

Voir la diapositive suivante pour la relation avec les contrats et autres arrangements contraignants.

## Interaction des dispositions et des arrangements contractuels et autres arrangements contraignants dans la comptabilisation des services collectifs et individuels



Services collectifs et individuels 

Voir le module Dépenses pour plus de détails (pages 20 à 21).

Envisagez d'organiser une discussion (petits groupes, discussion en ligne, discussion si petit groupe) sur la façon dont cela s'applique aux services collectifs ou individuels locaux. Quels services sont fournis, quels contrats (y compris les contrats de travail) ou arrangements contraignants sont utilisés?

## Questions et Discussions



- Visitez le site web de l'IPSASB  
<http://www.ipsasb.org>

Services collectifs et individuels 